

Monsieur Maxandre Guay-Lachance,

Coordonnateur du secrétariat de la commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Appui au projet d'extension de la fosse et de la déviation
de la route présenté par la Mine Canadian Malartic

Bonjour,

Je me nomme Michel Létourneau, je suis un résident de Malartic depuis les 65 dernières années. J'ai toujours demeuré à Malartic à l'exception de 5 hivers alors que j'étais à l'extérieur pour revenir l'été et occuper un emploi étudiant dans le domaine minier. J'ai passé plus de 37 ans comme travailleur minier et j'ai vécu la grande évolution du domaine autant en condition de travail, en Santé/Sécurité, en environnement, en ressources humaines, en communication, etc. Lors de l'arrivée du projet minier Canadian Malartic de Osisko, je demeurais dans le secteur qui devait être exploité et j'ai été déménagé. Honnêtement, j'ai pensé vendre ma demeure et quitter Malartic mais après mûre réflexion avec ma conjointe, nous avons décidé de demeurer car on aime notre ville, c'est mon lieu de naissance, c'est la ville où nous avons élevé nos deux filles et on voyait plein de bonne chose à venir. On perdait nos beaux grands arbres mais dans notre secteur, la ville devait refaire les entrées d'eau, les rues, les trottoirs ect. et on savait que la municipalité n'avait pas l'argent pour effectuer ces travaux.

On a sacrifié 6 mois de notre vie, on a vécu quelques mois dans une maison qui devait être démolie avec les planchers tout croche, on a déboursé de l'argent mais on a assumé notre choix car on voyait un meilleur avenir pour Malartic. Je suis aujourd'hui retraité depuis plus de deux ans et je demeure toujours dans ma ville qui a subi une cure de rajeunissement lors de l'arrivée de la minière . Nous avons des infrastructures désuètes et peu salubre. Aujourd'hui, nous avons une école primaire qui fait l'envie de beaucoup de Commission Scolaire du Québec, une garderie qui m'impressionne à toutes les fois que je vais chercher un de mes petits-enfants, une salle de spectacle moderne, un nouveau Centre d'hébergement pour personnes en perte d'autonomie , un nouveau HLM pour nos personnes âgées, un Centre de formation pour adultes ,un très beau parc tout près de la fosse achalandé par des centaines de personnes jeunes et moins jeune et utilisé par les Commissions scolaires de la région pour des sorties de leurs élèves , un Musée Minier reconnu à travers la province , qui reçoit annuellement de nombreux visiteurs provenant de partout au Québec, au Canada et même de l'extérieur du Canada. Parmi ces visiteurs, plus de 3300 viennent annuellement au Musée pour visiter la mine Canadian Malartic . C'est très rare de voir une minière ouvrir ainsi ses portes pour permettre à la population de visiter leurs installations.

Depuis avril 2014, la minière a été acquise par un partenariat Agnico Eagle et Yamana Gold. J'ai travaillé pour Agnico Eagle pendant plus de 26 ans. Agnico Eagle est une compagnie minière productrice d'or établi en Abitibi depuis les années 1972 et comptent plus de 1900 travailleurs dans notre région en plus naturellement des 1200 travailleurs de Canadian Malartic. Cette

compagnie basée à Toronto compte au siège social de nombreux Québécois venant de l'Abitibi , a toujours priorisé l'Abitibi et a eu bonne réputation partout (Mexique, Finlande, Nunavut et Abitibi naturellement) où elle s'est établie. La compétence de ses dirigeants, leur valeur fondamentale qui est de faire une différence importante et positive dans les communautés où elle s'établit en exerçant leurs activités en toute sécurité, en protégeant l'environnement avec des équipes compétentes et en traitant les employés et les communautés avec respect.

Il est tout à fait normal que je m'intéresse à ce projet qui va prolonger la vie de la mine Canadian Malartic de six ans soit jusqu'en 2028. Nous avons la chance d'avoir comme voisin la plus grande mine aurifère en exploitation au Canada, une mine des plus moderne, à la fine pointe de la technologie et c'est positif qu'on ait comme projet de rallonger la vie de la mine. En plus, j'ai confiance en la direction actuelle de la minière, ils travaillent à améliorer leurs pratiques afin d'atténuer les impacts que peuvent générer les opérations, ils ont ouvert un bureau de Communication au Centre-ville pour garder informé la population, ils sont transparent en ayant des rencontres régulières avec les citoyens. Ils s'impliquent financièrement dans les activités et auprès des organismes bénévoles de la ville. Un bel exemple est le FOND ESSOR CANADIAN MALARTIC (FECM), ce fond vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de Malartic ainsi que l'essor à long terme de la ville grâce à la promotion et au soutien d'initiatives ayant un impact durable sur le développement économique, social et culturel . Les retombés économiques de ce projet sont majeurs pour Malartic, l'Abitibi, le Québec en plus du maintien de près de 1200 emplois. Parmi ces emplois, plus de 44 % sont occupés par les gens de Malartic et de

ses environs puis plus de 99 % par les gens de l'Abitibi ce qui en fait un employeur très important pour notre ville et notre région.

Nous sommes une ville qui a été fondée il y a plus de 76 ans à cause de la proximité des mines. Il y a quelques années, nous avons eu des moments très difficiles à cause de la fermeture de toutes les mines de Malartic et de ses environs tandis que l'industrie forestière était à son plus bas. Aujourd'hui, il y a un projet pour rallonger la vie de la mine Canadian Malartic de plus de six ans pour se rendre en 2028. Il est important pour moi que ce projet se réalise dans sa forme actuelle par la déviation de la route 117 qui revient au centre-ville afin que la ville ne soit pas complètement isolée. Cependant, le projet doit être réalisé dans le respect de tous et chacun avec un Comité de suivi qui travaille en étroite collaboration avec la minière afin de s'assurer du respect des normes, du respect des mesures d'atténuation, du respect des préoccupations de tous et chacun en ayant un dialogue ouvert afin de développer des relations constructives et durables entre la population et la minière. C'est sûr qu'un tel projet a un impact sur la population. Cependant, la direction actuelle de la mine Canadian Malartic travaille à améliorer ses pratiques afin d'atténuer les impacts que peuvent générer ses opérations. D'ailleurs, je me suis rendu compte de l'amélioration des impacts au cours de la dernière année tant au point de vue bruit que poussière. En consultant le guide de cohabitation, qui n'est pas finalisé, en plus d'un programme de compensation monétaire visant les inconvénients pour tous les propriétaires et locataires demeurant à Malartic, ils mettent en place des actions déjà entrepris pour l'atténuation de la qualité de l'air, du bruit et des sautages. D'ailleurs, chaque citoyen a la possibilité de s'inscrire pour recevoir un appel avant chaque sautage pour en

être informé et ne pas être surpris du sautage. Toutes ces initiatives sont intéressantes pour l'ensemble des citoyens de Malartic.

Oui, en tant que citoyen de Malartic , demeurant à Malartic et avec l'intention d'y demeurer encore de nombreuses années , je suis en faveur du projet d'extention de la fosse Canadian Malartic dans sa forme actuelle car c'est un projet minier responsable. Je suis assuré qu'il sera réalisé d'une façon sécuritaire, dans le respect de l'environnement et en continuant à privilégier un dialogue ouvert avec la communauté. Ce projet d'extension rallonge la vie de la mine jusqu'en 2028, va maintenir des emplois directs de 1200 travailleurs en plus des nombreux emplois indirects et qui va contribuer grandement au développement de notre ville et de notre région car la minière privilégie les fournisseurs et les entrepreneurs locaux et régionaux.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à cette missive, veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel Létourneau

Malartic, Québec